

7 septembre 2026

Martine Roux, pour l'ANHR 64-65

Retour sur le topo du 6 juillet (chlordécone aux Antilles) :

- Erreur au début : chlordécone est un insecticide organochloré et non organophosphoré.
- Dans la conclusion : ajouter que des pièges à phéromones (non toxiques !) sont placés au milieu des bananeraies, qui attirent les charançons mâles.

TOPO DU JOUR : **CHLORDÉCONE EN AFRIQUE : L'HISTOIRE OUBLIÉE DU CAMEROUN ET DE LA CÔTE D'IVOIRE**

D'après un article publié sur le site NOFI le 21 juillet 2026

La Côte d'Ivoire est située à l'Ouest du continent africain. Devenue colonie française en 1893, elle a acquis son indépendance en 1960.

Le Cameroun se trouve à la charnière entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale. Sous tutelle française et anglaise depuis 1922, il est devenu indépendant lui aussi, en 1960.



L'HISTOIRE DU CHLORDÉCONE :

1951 : la molécule est synthétisée aux USA. C'est un insecticide organochloré, composé d'atomes de chlore liés à des molécules de carbone.

Il est commercialisé sous divers noms : Curlone, Képone, GC-1189, Musalone ...

1960 : les plantations de bananeraies sont détruites par un charançon qui attaque la base et le rhizome : la plante est affaiblie et se déracine (*un rhizome est une tige souterraine à partir de laquelle les racines se développent horizontalement. Le bananier n'est pas un arbre, mais une herbe géante*).

Le charançon résiste aux autres insecticides organochlorés.

1964 : des essais sont réalisés avec le chlordécone, qui donnent des résultats spectaculaires !

À partir de 1967, alors que le chlordécone est fabriqué en Virginie aux USA, il circule par les compagnies fruitières américaines, d'abord au

Cameroun (jusqu'en 1995), plus tard en Côte d'Ivoire (jusqu'en 1998). *Ces dates sont à considérer avec prudence, car issues d'archives commerciales, de documents scientifiques ..., non de documents officiels).*

1972 : devant les bons résultats constatés en Afrique, le chlordécone est expédié aux Antilles (Guadeloupe et Martinique). *Il est massivement utilisé jusqu'en 1993, sous dérogation du gouvernement français, car il était interdit en métropole depuis 1990.*

1975 : survient un énorme scandale sanitaire et environnemental dans l'usine Hopewell en Virginie. Les ouvriers, qui manipulent le produit sans protection, présentent des troubles neurologiques à type de tremblements, mouvements oculaires rapides, difficultés de coordination, mais aussi atteintes hépatiques, stérilité. Les habitants de la région présentent les mêmes symptômes, car les déchets contaminés sont déversés directement dans la rivière qui coule à proximité, la James River. L'usine est fermée en urgence en 1975.

1981 : la fabrication reprend au Brésil !

1990 : le chlordécone est interdit en métropole.

2007 : il est classé comme « **polluant organique persistant** » par la Convention de Stockholm, accord international visant à interdire certains polluants (*pas seulement des pesticides, mais aussi certains métaux lourds. Le terme pesticide englobe les insecticides, herbicides, fongicides et parasiticides*). Cette convention compte 152 pays. Elle a été signée en 2001 et est entrée en vigueur en 2004.

Le CHLORDÉCONE : UNE POLLUTION INTERNATIONALE DURABLE

En effet, il peut rester 600 ans dans les sols.

Concernant la production américaine (de 1958 à 1975), un rapport des Nations Unies mentionne qu'elle a été :

- exportée **en Afrique**, notamment au Cameroun et en Côte d'Ivoire, grandes régions bananières. **L'étendue de la pollution reste méconnue à ce jour.** En effet, il n'existe aucune cartographie des zones polluées, ni d'études épidémiologiques comme aux Antilles (Guadeloupe et Martinique). *Il existe seulement des archives : rapports parlementaires français, publications agronomiques anciennes, auditions d'anciens chercheurs).*

- exportée en Amérique latine. Or, Guadeloupe et Martinique appartiennent géographiquement au continent américain, *plus précisément à la région des Caraïbes, dans l'archipel des Petites Antilles.*
- exportée en Europe et même en Asie.

Quant à la production brésilienne, entre 1981 et 1991, elle a été expédiée en France, puis réexportée en Afrique !

Un rapport parlementaire, en 2009, estime que 400 tonnes de Curlone (dosé à 5% de chlordécone) ont été envoyées au Cameroun et en Côte d'Ivoire en 10 ans.

Un rapport parlementaire, en 2009 aussi, parle de « chlordécone perdu » : des dizaines de tonnes ayant échappé aux contrôles internationaux après la fermeture de l'usine américaine en 1975.

QU'EST-CE QUI EST POLLUÉ ?

Le sol est le principal réservoir. La molécule se fixe aux particules du sol. Lorsqu'il pleut, l'eau de pluie s'infiltre, entraînant les particules chargées de chlordécone jusqu'aux nappes souterraines, de là aux rivières, et enfin à la mer.

La molécule peut aussi entrer dans les organismes vivants, contaminant la flore et la faune, donc la population qui s'en nourrit.

Aux Antilles, plusieurs enquêtes ont analysé l'exposition alimentaire de la population : Kannari 1 en 2013, qui montrait que plus de 90% des Antillais avaient du chlordécone dans le sang (attention, pas forcément à des taux pathogènes) ; l'étude Kannari 2 en 2024, où l'imprégnation avait diminué (environ 80% de chlordéconémie positive).

ChlorExpo est un rapport d'expertise de 157 pages, à l'issue d'une étude lancée en 2021 par l'ANSES et parue en juin 2026. (*L'ANSES est l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail*). Cette étude a pris en compte certains facteurs omis par les études kannari : le lieu d'approvisionnement (supermarché, marché, épicerie, bord de route ...), le mode d'épluchage et le mode de cuisson.

D'après des valeurs de référence établies par les sociétés savantes,

- sont contaminés : les œufs +++ (mais pas les volailles ... ?)
- les poissons, mollusques et crustacés de mer ++

- les poissons et crustacés d'eau douce (crevettes, écrevisses)
- ne seraient pas contaminés : *(à prendre avec prudence car les études évoluent)*
 - les légumes (salades, giraumons = variété de courge ...)
 - les légumes-racines (carottes, betteraves ...)
 - les tubercules (pomme de terre, patate douce, manioc, igname ...)
 - les fruits (donc les bananes antillaises)
 - l'eau de source, ou du robinet, ou en bouteille locale

Pour mémoire, pour le légume-racine, un plant a une racine unique et produira une seule carotte par exemple. Pour les tubercules, un plant produira plusieurs pommes de terre par exemple.

RAPPEL DES EFFETS DÉLÉTÈRES DU CHLORDÉCONE

C'est un **perturbateur endocrinien** : il interfère avec le système hormonal.

- Concernant le cancer de la prostate, qui est hormonodépendant, le chlordécone fait partie des 3 principaux facteurs de risque, *avec l'âge (plus de 65 ans) et les antécédents familiaux (cancer de la prostate chez un frère, un père, un oncle, un grand-père)*. Aux Antilles, le taux de cancer de la prostate est deux fois plus élevé qu'en métropole.
- Il diminue la fertilité (masculine comme féminine) et augmente le risque d'accouchement prématuré
- Il a des effets toxiques sur l'embryon et le fœtus. Les enfants exposés en prénatal présentent des retards cognitifs, des troubles de l'attention, une diminution du quotient intellectuel, un retard staturo-pondéral.
- On retrouve les mêmes effets chez les enfants exposés en post-natal.
- En fait, en dehors du système nerveux et de celui de la reproduction, tous les organes peuvent être atteints : le foie, les reins, le cœur, l'appareil musculo-squelettique, le système immunitaire *(maladies auto-immunes comme le lupus et autres maladies inflammatoires chroniques :*

**au niveau digestif : maladie de Crohn, qui peut atteindre la totalité du tube digestif*

la rectocolite hémorragique, qui touche le rectum et le côlon

**maladies rhumatismales : la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ankylosante, ...*

L'AFRIQUE OUBLIÉE : CONCLUSION

Les bananeraies africaines ont reçu du chlordécone pendant une trentaine d'années (de 1967 à la fin des années 1990).

Les données disponibles ne permettent pas d'affirmer que toute l'Afrique a été polluée. La contamination n'est pas homogène. Elle dépend de la nature des sols, de la pluviométrie, du drainage, de l'érosion, des pratiques agricoles ...

En Afrique, tout reste à faire :

- localiser les anciennes bananeraies
- réaliser des études scientifiques comme aux Antilles : analyse des sols, des eaux, des produits alimentaires
- instaurer l'éducation de la population et un suivi médical (*aux Antilles le dosage du chlordécone dans le sang est gratuit*). Les ouvriers des plantations sont les grands oubliés, absents des archives.

EN EUROPE, IL Y A DES PAYS PRODUCTEURS DE BANANES

Les Îles Canaries sont le premier producteur européen, le seul à posséder le label IGP (Indication Géographique Protégée).

Les bananes sont également produites sur l'île de Madère (qui dépend du Portugal), à Chypre et en Grèce.

MOVÉ JOU (en créole antillais = mauvais jour)

C'est une fiction policière du cinéaste guadeloupéen Jeff Taver : une jeune chercheuse guadeloupéenne trouve la solution pour stopper la prolifération du chlordécone dans le monde. Mais ...

À VOIR AU CINÉMA EN FIN D'ANNÉE

